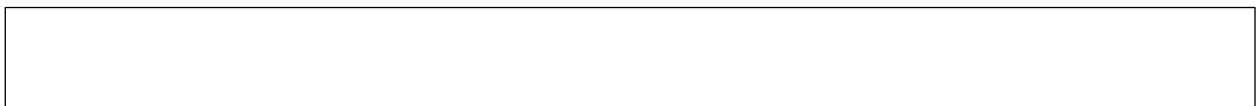




**MONDIACULT-2022/CPD/4**  
Original : français/anglais

Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques  
culturelles et le développement durable –  
MONDIACULT 2022, 28-30 septembre 2022, Mexico

Document de référence



## Résumé

La Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2022 est

## I. Contexte

### 1.1. Un contexte mondial complexe et incertain, qui ouvre également de nouvelles opportunités pour la culture

Les dernières décennies ont vu l'émergence de défis mondiaux, dont l'ampleur et la complexité engagent les pays à refondre leurs politiques publiques. Les inégalités croissantes, le changement climatique, la transformation numérique, l'urbanisation accélérée ou encore la recrudescence des conflits et des flux migratoires comptent parmi les défis majeurs qui recomposent désormais le paysage mondial des politiques publiques. Ces tendances globales ont un impact direct sur le secteur culturel, porteuses à la fois de défis pour sa résilience et d'opportunités pour sa transformation. Fort de son caractère intrinsèquement dynamique, le secteur culturel, plus que tout autre domaine des politiques publiques, a démontré sa capacité à adapter ses modèles au fil du temps. De façon générale, le paysage mondial contemporain jette une lumière nouvelle sur le rôle fondamental et transformateur de la culture dans nos sociétés. La nécessité de réorienter les politiques publiques vers les biens publics mondiaux - un impératif récemment réitéré par le Secrétaire général des Nations unies dans le rapport « *Notre programme commun* » - interpelle tous les domaines des politiques publiques, mais se révèle d'une importance particulière pour la culture.

Dans ce monde globalisé et incertain, la culture joue un rôle de plus en plus important.



réglementaires sur le développement durable, notamment en intégrant les Objectifs de développement durable (ODD) dans leurs mécanismes d'évaluation et de suivi.

Malgré ces avancées structurelles fondamentales, le secteur culturel demeure vulnérable, une fragilité particulièrement mise en évidence par la pandémie de COVID-19. Tout en soulignant le rôle essentiel de la culture – et la valeur économique et sociale incontestée du secteur culturel dans les approches du développement durable – la pandémie a également lancé un signal d'alarme, en exposant les vulnérabilités préexistantes dans le secteur. Alors que des millions d'artistes et de professionnels de la culture se sont soudainement retrouvés au chômage, la nécessité de renforcer la sécurité sociale pour construire un secteur culturel plus résilient et prospère a été particulièrement mise en relief. De nombreux lieux et institutions culturels étant désormais menacés de fermeture définitive, mettant en péril la diversité culturelle, le renouvellement et la stabilisation de leurs modèles économiques sont apparus comme une priorité essentielle. Avec la suspension des voyages internationaux, la dépendance du secteur culturel vis à vis de l'industrie du tourisme et la nécessité de créer des modèles touristiques plus inclusifs et durables sont devenues des questions plus pressantes. De même, si la transition rapide vers des contenus culturels en ligne a mis en exergue les opportunités offertes par la révolution numérique – en termes d'accès à la culture ou à l'innovation –, elle a également révélé la réalité des inégalités sociales et de la fracture numérique.

### 1.3. Un élan renouvelé en faveur de la culture et du développement durable

Les liens entre la culture et le développement durable étaient déjà au cœur des Conférences mondiales de l'UNESCO sur les politiques culturelles de 1982 et 1998, reflétant l'ancrage historique de cette vision, alors que la notion même de développement durable prenait forme dans le débat public mondial au début des années 1980, notamment sous l'impulsion de la Décennie mondiale des Nations unies pour le développement culturel (1988-1997), dont l'UNESCO était le chef de file. La Décennie mondiale visait à élargir les concepts de développement pour mettre davantage l'accent sur leur dimension culturelle, en encourageant les compétences créatives et la vie culturelle

Nations unies en 2000 par la communauté internationale et le lancement des objectifs du millénaire pour le développement, qui ont précédé le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Au cours des dernières années, l'engagement des politiques publiques en faveur de la culture et du développement durable a connu toutefois un élan significatif aux niveaux mondial, régional et national, reflétant la reconnaissance incontestée du



que la protection durable du patrimoine culturel, la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, le développement inclusif de l'économie créative, la transition numérique et la régulation de l'environnement numérique, le lien entre culture et éducation ou la mesure de la contribution de la culture au développement durable.

Les résultats attendus de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable s'inscrivent sur deux axes. Il s'agit, d'une part, d'établir







empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels ; ainsi que (iii) la réflexion en cours sur la mise à jour de la Recommandation relative à la condition de l'artiste de 1980 afin d'y inclure les questions liées aux avantages sociaux et économiques des artistes dans l'environnement numérique. Ces processus devraient être poursuivis dans les années à venir par l'UNESCO, dans le cadre d'une consultation et d'un dialogue soutenus avec les États membres, afin de garantir que ces instruments politiques restent pertinents, opérationnels et répondent pleinement aux besoins des États membres.

De même, mesurer et démontrer l'impact de la culture sur le développement durable demeure essentiel pour guider l'élaboration des politiques publiques. Dans un contexte où les données relatives à la culture restent fragmentées et éparpillées entre diverses institutions, des instruments transversaux de suivi et de statistiques sont nécessaires pour mesurer et documenter l'impact de la culture dans les politiques publiques. Le déploiement en cours des indicateurs Culture|2030 de l'UNESCO, le Tracker Culture et Politiques publiques de l'UNESCO, les avancées portées par l'Institut de statistique de l'UNESCO sur la hiérarchisation des indicateurs culturels mondiaux en vue de soutenir le suivi des ODD, ainsi que les efforts en matière de données déployés par d'autres organismes internationaux ou régionaux soutiendront les efforts des États membres dans ce domaine. Les pays devront également investir davantage dans la collecte, la production et l'analyse de données sur les impacts sociaux et économiques du secteur culturel aux niveaux international, national et local. Les données collectées et produites par les organisations de la société civile pourraient également être plus systématiquement intégrées dans le cadre des politiques publiques. Une approche proactive et globale, s'appuyant à la fois sur des données comparables au niveau mondial et sur un large éventail de données quantitatives et qualitatives, sera déterminante pour fournir une image plus précise de l'économie de la culture, englobant à la fois son poids et sa contribution au développement durable.

### 3.3. Forger de nouvelles alliances pour un engagement multipartite

Si le rôle de l'État dans les politiques culturelles reste essentiel pour assurer la réglementation, l'accompagnement et la planification du secteur, prendre en compte la diversité des acteurs des politiques culturelles est essentiel au regard de la complexité des défis contemporains, et de leur caractère systémique et multidimensionnel. Une telle approche inclusive s'impose dans des sociétés aujourd'hui multiculturelles, qui appellent à engager une pluralité de voix, a fortiori au regard des contraintes croissantes sur les financements publics nationaux. Le secteur culturel a ainsi vu émerger u





mêmes, mais aussi d'autres secteurs. Abordés conjointement, la culture et l'éducation font appel aux multiples formes d'intelligence des apprenants, améliorant ainsi la portée et la pertinence de l'apprentissage et élargissant l'éventail des choix individuels, au-delà de la perspective économique, pour englober les dimensions sociales, culturelles et spirituelles qui ouvrent des voies de développement alternatives et contribuent au bien-être. Dans des sociétés de plus en plus interconnectées et multiculturelles, où les politiques publiques continuent de jouer un rôle important dans la construction de sociétés inclusives et pacifiques, l'intégration de la culture, du

dans la recherche et les technologies, mais aussi des partenariats élargis. Le soutien des jeunes et de la société civile en matière d'action climatique par le biais d'une éducation fondée sur la culture sera également déterminant pour susciter l'engagement et le changement.

Le rôle de la culture pour le dialogue et la paix sera particulièrement critique. Alors que l'ampleur, la durée et la complexité des crises et conflits persistent à travers le monde, le rôle de la culture pour favoriser l'engagement des communautés et le dialogue – tout en contribuant à la réconciliation et à l'unité nationale – doit être pleinement reconnu et accompagné. Dans ce contexte, l'inclusion de la dimension culturelle dans les actions de maintien de la paix devrait être plus systématiquement envisagée, au-delà de la question de la protection du patrimoine culturel, pour aborder les causes profondes des conflits et renforcer le rôle de la culture en tant que ressource pour construire la paix, notamment par le biais de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. Dans un contexte post-conflit ou de réconciliation, la diversité culturelle devrait être valorisée en tant qu'instrument de cohésion sociale et de stabilité à même de réduire la vulnérabilité des communautés aux chocs extérieurs, et non pas comme une menace ou un instrument de division. Ce pouvoir de la culture peut être amplifié, en s'appuyant notamment sur l'importance des sites patrimoniaux et des musées, qui en tant que lieux d'échanges et de connaissances, permettent une meilleure compréhension de l'identité et de la diversité culturelles. Par ailleurs, ceux-ci participent activement de l'appropriation, la sauvegarde et la transmission des valeurs, des identités et de la mémoire culturelles et patrimoniales, contribuant ainsi à la confiance et à l'unité. Condition indispensable au respect de la diversité culturelle, la protection des droits culturels, y compris au regard du patrimoine culturel immatériel, est tout aussi essentielle à des sociétés pacifiques et inclusives. Les programmes et conventions de l'UNESCO offrent, à certain égard, un certain nombre de réalisations et de mécanismes, y compris en ce qui concerne le lien entre culture et éducation. De façon plus générale, approfondir les conditions d'exercice des droits culturels individuels et collectifs, en particulier ceux ayant trait à l'accès, à la participation et à la l'exercice des activités culturelles, et renforcer les cadres législatifs et de politiques publiques qui leur sont associés, peuvent constituer une base fondamentale pour valoriser le rôle de la culture en faveur de la paix et du dialogue.

Mettre en avant la culture comme un bien public mondial sera une réalisation majeure et prospective, afin d'assurer un développement centré sur l'humain, fondé sur la confiance et la solidarité morale qui guident le multilatéralisme, faisant ainsi écho à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport intitulé *Notre programme commun* (ONU, 2021), en faveur de l'organisation d'un Sommet du futur et pour la promotion de la coopération et du dialogue multilatéraux. Dans un contexte où la notion de biens publics mondiaux s'est progressivement ancrée dans les discussions internationales dans différents domaines des politiques publiques, de l'éducation aux nouvelles technologies – reflétant l'aspiration à des modèles de politiques publiques plus durables et centrés sur l'humain – la culture devrait être

valorisée en tant que bien public mondial, au regard de ses multiples bénéfices sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que de son impact transformateur sur les sociétés dans leur ensemble. Le concept de culture en tant que bien public mondial et les modalités de sa mise en œuvre pratique devraient faire l'objet d'une réflexion plus approfondie, en s'appuyant sur l'engagement existant des pays à travers le monde. Garantir l'accès et la participation de tous à la culture, permettre la sauvegarde et la